

Chers toutes et tous,

J'apprends cet après-midi par la presse des informations partielles sur le rapport que la Cour des comptes doit rendre public cette semaine.

Je me dois d'attendre la publication du rapport dans son intégralité avant de me prononcer sur les mesures que la Haute juridiction financière propose à l'issue de son contrôle de Radio France sur la période 2004-2013.

Je tiens toutefois à indiquer que la fusion des rédactions ne correspond pas à ma vision du pluralisme de l'information et de la complémentarité des antennes de Radio France.

Dans les tout prochains jours, je transmettrai à la Ministre de la Culture et de la Communication et au Conseil supérieur de l'audiovisuel les derniers éléments de mon projet stratégique en discussion depuis l'été dernier avec nos tutelles.

Ce projet vise à préparer Radio France aux enjeux de la prochaine décennie avec l'ambition de défendre, malgré les contraintes financières qui sont les nôtres, la pérennité et l'excellence de nos missions de service public à destination de tous.

Très cordialement,

Mathieu Gallet